



Association **Tuapō a Lévy, Solidarité pour ses études**
Adresse BP 52644, Pirae, 98716, Polynésie Française

Bilan de l'activité de l'exercice 2020

L'association a été créée le 10 avril 2018, ses statuts ont été publiés et un compte bancaire a été ouvert à l'OPT.

Pour rappel, l'objet de l'association est le suivant :

Cette association a pour objet de permettre à Lévy Nanuu MORRIS, jeune polynésien devenu tétraplégique à la suite d'un accident pendant une activité organisée par son lycée, de faire des études lui permettant d'exercer par la suite un métier compatible avec son handicap.

L'objet de l'association comprend:

- *L'aide à l'organisation des études de Lévy*
- *L'aide dans les démarches nécessaires à la réalisation de ses études*
- *La recherche de soutiens financiers divers ou de services et dons en nature, venant de particuliers, d'entreprises ou d'entités publiques,*
- *La gestion des fonds réunis dans l'objectif de permettre*
 - *le financement des études (comprenant mais ne se limitant pas aux frais de scolarité, de déplacements, d'hébergement, d'équipement et autres dépenses courantes) et*
 - *la prise en charge d'un accompagnant familial pendant la durée des études.*
- *Le soutien et l'accompagnement de Lévy dans ses études*

L'association pourra exercer des activités économiques et commerciales dans l'objectif de réunir des fonds en relation avec l'objet de l'association.

Afin de permettre de diffuser le projet d'études de Levy, un site internet et une page facebook ont été créés,

Site Web : <https://solidarite-levy.jimdofree.com/>

Facebook : [solidarité-des études-pour-levy](https://www.facebook.com/solidarite-des-etudes-pour-levy)

Le site internet permet en particulier de recevoir des dons au travers de la plateforme de paiement HelloAsso ou directement par virement bancaire.

Au cours de l'année 2020, les donateurs ont permis de continuer à financer les études de Levy à l'école e-artsup de Montpellier. Levy a obtenu la validation de sa deuxième année et a pu intégrer la troisième année en septembre 2020.

Ainsi, au cours de l'année 2020, les dons se sont montés à 2 216 939 FCP répartis comme suit :

- Dons uniques : 602 000 FCP
- Dons mensuels : 1 614 939 FCP

L'association a donc pu prendre en charge les loyers de l'appartement, les frais de scolarité et quelques autres charges pour un montant total de 2 044 255 FCP et clore l'exercice avec un résultat positif de 172 684 FCP.

Les autres dépenses ont été prise en charge directement par Levy et sa famille, et Levy a pu bénéficier d'aides de la Polynésie Française avec une bourse d'études et des aides du département de l'Hérault.

Vous pourrez trouver sur le [site de l'association](#) les comptes annuels de l'association reprenant les postes de recettes et de dépenses. Ces comptes ne représentent pas l'ensemble du budget du projet car une partie des dépenses et des ressources ne transite pas par les comptes de l'association. C'est pourquoi un tableau récapitulatif plus complet est présenté afin de mieux représenter le projet.

Pour l'année 2020 les constats suivants peuvent être faits:

Les dons uniques de 602 000 FCP ont été cette année encore moins importants que les dons mensuels de 1 614 939 FCP. Beaucoup de donateurs des années précédentes ont continué à soutenir le projet en 2020, certains ont cessé leur soutien, d'autres les ont remplacés.

Les deux postes de charge significatifs sont le loyer de l'appartement qui représente une charge annuelle de 1 505 576 FCP et les frais de scolarité qui représentent 517 068 FCP.

Le tableau ci-dessous reprend les grandes lignes du budget du projet en euros, incluant le réalisé pour 2018, 2019 et 2020 et le prévisionnel pour les années suivantes.

Les principaux postes sont les suivants:

En besoins

- le transport de Tahiti à Montpellier pour Levy et sa grand-mère
- l'installation à Montpellier pour emménager dans un appartement adapté
- l'acquisition d'un fauteuil électrique adapté
- les frais de scolarité annuels
- les frais liés à la scolarité
- l'équipement informatique
- les frais mensuels à Montpellier
- le loyer et les charges d'un appartement adapté pour Levy et sa grand-mère
- le coût de la nourriture et les dépenses courantes pour Levy et sa grand-mère

En ressources

- la participation de la famille de Levy

- la bourse d'études
- les dons uniques ou réguliers des donateurs
- les aides et allocations diverses obtenues

	Euros	au démarrage	2018	2019	2020	2021 8 mois
Besoins						
	Transport	1 676				3 000
	Equipement	9 980	785	1 800	1 800	3 000
	Scolarité		1 867	5 600	5 600	3 733
	Logement	1 050	7 490	14 520	14 520	9 680
	Frais mensuels		3 480	15 840	15 840	10 560
	Divers			2 400	2 400	1 600
	Total besoins	12 706	13 622	40 160	40 160	31 573
Ressources						
	Aide logement		0	3 336	3 336	2 224
	Apport famille		1 600	3 600	3 600	2 400
	Aides Adulte Handicap		1 680	10 800	10 800	7 200
	Bourse		2 000	6 000	6 000	3 000
	Partenariat	2 500				
	Dons association	33 111	8 601	18 504	18 578	15 000
	Total ressources	35 611	13 881	42 240	42 314	29 824
	Excédent	22 905	260	2 080	2 154	-1 749

Soit un besoin pour l'exercice 2021 évalué à 3 767 000 FCP et des ressources apportées par l'association de 1 790 000 FCP, le solde de 1 977 000 FCP étant apporté par différentes aides et la famille de Levy, avec un exercice déficitaire.

Au début de l'exercice 2021, le compte bancaire de l'association disposait de 2 513 268 FCP, et au 25 mai 2020 de 2 848 130 FCP.

Les comptes de l'association peuvent être consultés sur le [site de l'association](#)

La liste [des donateurs](#), [des membres actifs](#), [des membres bienfaiteurs](#) et [des membres d'honneur](#) sont consultables sur le site.

Les [documents officiels](#) de l'association sont consultables sur le site.